



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation en Birmanie

Question au Gouvernement n° 4010

### Texte de la question

#### SITUATION EN BIRMANIE

**M. le président.** La parole est à M. Alain David.

**M. Alain David.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Des tensions existent dans de nombreux pays comme la Colombie ou la Palestine, qui sont le théâtre de violences préoccupantes, mais c'est la situation en Birmanie que je voudrais évoquer de nouveau. Comme vous le savez, depuis les arrestations brutales d'Aung San Suu Kyi et du président Win Myint, et le coup d'État militaire du 1er février dernier, l'état d'urgence a été proclamé pour un an et des généraux ont été placés aux principaux postes. Depuis les questions que j'ai posées en séance publique le 2 février et en commission des affaires étrangères le 2 mars, la situation birmane ne s'est pas arrangée. La junte continue ses exactions, les personnalités détenues le sont toujours et les manifestations populaires sont réprimées avec de plus en plus de violence.

Vous avez été informé que des députés ayant réussi à échapper aux arrestations ont constitué un gouvernement en exil. Pour la première fois, celui-ci inclut des représentants de toutes les ethnies du pays. Il constitue pour les citoyens birmans un immense espoir dans un contexte éprouvant. Au-delà d'un pays qui tourne au ralenti, au-delà d'une armée qui reste soudée et puissante, l'engagement d'hommes et de femmes de tous les horizons constitue un progrès encourageant, car c'est bien l'inclusivité qui caractérise ce gouvernement. Sa composition elle-même envoie un message positif et constitue indéniablement une avancée vers la résolution des problèmes qui minent la Birmanie depuis des décennies.

Face au blocage systématique de toutes les initiatives des Nations unies, du fait des veto russe et chinois, quelles actions complémentaires notre diplomatie et celle de l'Europe envisagent-elles ? Surtout, la reconnaissance de ce gouvernement d'unité nationale, qui serait envisagée par les diplomaties américaine et britannique, est-elle à l'ordre du jour ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.** Cela fait aujourd'hui cent jours exactement qu'un coup d'État s'est déroulé en Birmanie et qu'il y règne un régime de terreur : 780 morts et 3 800 détenus, dont le Président de la République et la conseillère d'État Aung San Suu Kyi. Je souhaite souligner le courage que nous inspirent les jeunes et moins jeunes qui, dans la rue, en Birmanie, montrent leur rattachement au régime et aux libertés démocratiques. Face à cette situation, nous avons pu compter sur l'appui du groupe d'amitié que vous présidez ici, monsieur le député.

**M. Pierre Cordier.** C'est laborieux !

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État.** Au plan européen, nous avons bien sûr impulsé un certain nombre de sanctions. Un premier train de sanctions, dès le mois de mars, a été suivi d'un deuxième dès le mois d'avril qui, au-delà des individus impliqués, vise également des conglomérats – c'est important, car il faut frapper au portefeuille pour être efficace. Naturellement, nous avons suspendu toute aide budgétaire aux programmes gouvernementaux : nous ne maintenons que l'action humanitaire visant à soutenir la société civile qui se bat courageusement.

Face à cette situation, il nous faut également essayer d'avancer sur la voie politique. Un certain nombre de pas ont été réalisés au sein de l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et un dialogue s'est s'enclenché, mais il faut maintenant une médiation réelle impliquant le Comité représentant l'Assemblée de l'Union, le CPRH, que vous avez évoqué. Or, de ce point de vue, le compte n'y est pas. Si les discussions ne progressent pas, nous ne resterons pas inertes : nous continuerons et mettrons à l'étude un troisième train de sanctions. À cet égard, nous ne devons pas nous interdire de nous intéresser aux préférences commerciales, car il risque d'arriver un moment où trop, ce sera trop, et où il sera besoin de couper les vivres à ce régime.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain David](#)

**Circonscription :** Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4010

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

**Ministère attributaire :** Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2021](#)